L'islam en questions et réponses

Superviseur général: Cheikh Muhammad Salih al-Munadjdjid

1079 - Insulter la plume et le papier...

question

Un homme qui ecrivait sur une feuille a commis une faute d'orthographe..Ceci l' si énervé qu'il s'est mis à insulter la religion et le ciel de la plume et de la feuille!Peut on considérer l'insulte adressé à une plume, une feuille,une pierre,un arbre, une chaise, un verre ou d'autres objets comme un acte de mécréance?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Il n'y a aucun doute que ces insultes sont interdits, même si on peut arguer que la plume et la feuille ne sont pas soumise à la religion constituée par des actes cultuels. Car il est bien connu qu'il n'existe qu'une seule Religion et que c'est bien Allah qui a rendu les plumes et d'autres instruments disponibles et a facilité leur usage. Il est donc à craindre que l'insulte s'adresse indirectement à Allah le très Haut. Aussi l'intéressé doit-il se repentir, demander pardon et ne pas récidiver.